

La voix de St-Didace

Février 2025 www.saint-didace.com Volume 20, Numéro 1

TIRE SUR LA NEIGE

PLAISIRS
D'HIVER

JOURNÉE PLAISIRS D'HIVER

Samedi 15 février 2025

12 h 00 à 23 h 00

Parc Claude-Archambault
25, rue Allard Saint-Didace

Programmation

13h30 à 16h30 Maquillages et balançoire russe

13h30 à 14h30 Partie de hockey amicale

15h00 à 16h00 Concours d'habiletés sur glace

18h30 à 19h30 Concours d'habiletés sur neige

20h30 à 23h00 Disco patin

SUR PLACE

Glissade sur tube

Patin libre

Snow skate

Fat Bike

VENEZ ESSAYER LA BALANCOIRE RUSSE !!

CANTINE

Poutine, hot-dog, grille-
cheese, soupe, chips,
chocolat chaud, breuvages.

BAR

Bières et autres
breuvages alcoolisés



DJ MIKE



info@saint-didace.com
450-835-4184





Message du Maire

Chers concitoyens et chères concitoyennes,

En ce début d'année 2025, permettez-moi de vous offrir mes meilleurs souhaits de santé et bonheur à toutes et à tous. Lors de la session de décembre dernier, votre conseil a approuvé le budget 2025. Celui-ci présente une augmentation des dépenses d'opération toujours située dans les limites de l'inflation actuelle. Le taux de taxes de base, qui s'apparente aux dépenses que nous contrôlons directement, a subi une augmentation de 1,7 %. Toutefois, la plus grande augmentation cette année touche le service de couverture policière par la Sûreté du Québec, qui voit sa facture augmenter de plus de 8,5 %. Dans une moindre mesure, d'autres services tarifés augmentent légèrement plus que l'inflation, ce qui nous amène à un taux global de taxation 2025 de 0,6419 vs un taux de 0,6276 pour 2024, soit une augmentation de 2,3 %

Notre municipalité continue de se développer; en 2024, les investissements privés ont aussi progressé. Un total de 100 permis ont été accordés, et ce, pour une valeur nominale de près de 5 ,000 ,000 \$. Les investissements publics se poursuivront en 2025, afin de réparer, maintenir et améliorer nos infrastructures municipales. À cet effet, nous avons donc adopté un programme triennal d'immobilisation, et il est important de rappeler que celui-ci reflète la vision du Conseil et n'est pas une autorisation de dépense. Pour être réalisé, chaque projet, doit aussi être voté au conseil en tenant compte de la disponibilité de nos fonds propres et aussi des programmes de subventions gouvernementales.

Je tiens également à vous réitérer notre engagement à vous offrir des infrastructures et des services municipaux de qualité, et ce, toujours dans la limite de nos ressources financières et humaines.

Finalement, je vous invite à venir assister à nos réunions du Conseil qui se tiennent à la salle de la Maison de la Rivière, 531 rue Principale

Au plaisir,
Yves Germain, Maire





Bonjour à tous,

Nous tenons à vous offrir nos meilleurs vœux pour la nouvelle année 2025.

Vos comptes de taxes arriveront sous peu dans vos boîtes postales. Nous vous invitons à prendre connaissance de tous les documents qui vous seront transmis.



Vous pouvez recevoir vos **comptes de taxes virtuellement**, allez-vous inscrire sur l'application **Voilà!**, un système disponible sur le site internet et compatible avec tous vos appareils. Pour obtenir de l'assistance, veuillez communiquer avec nous au 450-835-4184.

CALENDRIER 2025 DES SÉANCES DU CONSEIL

Voici le nouveau calendrier des séances du conseil pour l'année 2025.

Lundi 20 janvier	19h30 (3 ^e lundi du mois)
Lundi 10 février	19h30
Lundi 17 mars	19h30 (3 ^e lundi du mois)
Lundi 14 avril	19h30
Lundi 12 mai	19h30
Lundi 09 juin	19h30
Lundi 07 juillet	19h30 (1 ^{er} lundi du mois)
Lundi 11 août	19h30
Lundi 08 septembre	19h30
Lundi 06 octobre	19h30 (1 ^{er} lundi du mois – élection 2025)
Lundi 17 novembre	19h30 (3 ^e lundi du mois – élection 2025)
Lundi 15 décembre	19h30 Budget
Lundi 15 décembre	20h30 (3 ^e lundi du mois)

NOUVELLES INFRACTIONS RELATIVES AUX ROULOTTES

Veillez noter que votre Conseil Municipal a adopté en octobre 2024 une augmentation des amendes pour les roulottes installées sans autorisation.

Quiconque installe une roulotte sans autorisation, commet une infraction et est passible des peines d'amendes suivantes :

A) Pour une personne physique, une amende minimale de 1000 \$ pour une première infraction avec, en sus, les frais, et une amende minimale de 2000 \$ en cas de récidive avec, en sus, les frais.

B) Pour une personne morale, une amende minimale de 2000 \$ pour une première infraction avec, en sus, les frais, et une amende minimale de 4000 \$ en cas de récidive avec, en sus, les frais.

Une tournée du territoire est prévue dès le printemps 2025.

UNIFORMISATION DES CRITÈRES DE DÉLIMITATION DES ILOTS DÉSTRUCTURÉS

Dans les prochaines années, la MRC de D'Autray devra obligatoirement adopter un nouveau schéma d'aménagement, dont l'une des orientations gouvernementales à respecter concerne la révision des critères de délimitation d'ilots déstructurés afin d'uniformiser ces critères à l'ensemble de la zone agricole québécoise.

Si vous êtes propriétaire dans les zones agricoles de la municipalité de Saint-Didace et que votre unité d'évaluation se trouve incluse dans un ilot déstructuré, nous vous invitons à entrer en communication avec Francis Gaudet, directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement, au 450-835-4184 p.2514, afin d'obtenir plus de renseignements sur les possibles impacts sur votre propriété.

SUBVENTION POUR LES NOUVEAUX-NÉS

Le Conseil Municipal souhaite vous rappeler que les parents d'un nouveau-né dans la municipalité sont admissibles à recevoir une aide financière de 100 \$.

COLLECTES DES ORDURES ET DU RECYCLAGE

Pour 2025, la collecte des matières résiduelles sur le territoire de la municipalité de Saint-Didace a été attribuée à l'entreprise **EBI Environnement**. Pour toute information, commentaires ou plaintes, vous devez communiquer directement avec eux au **450-836-8111** ou au **1-800-486-0225**.

Veillez noter que le **nouveau calendrier 2025** de la MRC des collectes de matières résiduelles est disponible au bureau de la Municipalité, situé au 380 rue Principale.

GESTION DES DÉCHETS ORGANIQUES (COMPOSTAGE)

Puisqu'il n'y a pas de collecte de **matière organique (compostage)** sur le territoire, nous vous encourageons à faire du compostage domestique.

FOSSES SEPTIQUES

La MRC de D'Autray est responsable de la vidange des fosses septiques.

Gestion des fosses septiques MRC de D'Autray : infobfs@mrcautray.qc.ca poste 2545

L'ÉQUIPE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-DIDACE 450-835-4184

Directrice générale : dg@saint-didace.com p.8201

Bureau municipal : info@saint-didace.com p. 8200

Service d'inspection : urbanisme@saint-didace.com p. 2578

Loisirs : loisirs@saint-didace.com p. 8207

Bibliothèque et Culture : biblio@saint-didace.com p. 8205

Urgence sur le territoire : tp@saint-didace.com p. 8211 ou 450-750-2781

Le Carrefour Canin de Lanaudière : info@carrefourcanin.com p. 8210 ou 450-752-2646

Gestion des matières résiduelles MRC de D'Autray : infogmr@mrcautray.qc.ca poste 2547

Gestion des fosses septiques MRC de D'Autray : infobfs@mrcautray.qc.ca poste 2545

Gestion d'Autray Branché MRC de D'Autray : info@mrcautray.qc.ca

Service d'incendie MRC D'Autray : www.mrcautray.qc.ca poste 2510



La municipalité peut **vous rejoindre rapidement** en programmant des messages d'annonces, d'alertes ou d'avertissements destinés aux citoyens. Validez votre **inscription sur l'application CITAM** en communiquant au 450-835-4184 poste 8203.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025



MUNICIPALITÉ DE SAINT-DIDACE

	BUDGET 2024	BUDGET 2025	
Proportion médiane du rôle d'évaluation	100%	100%	
Facteur comparatif du rôle d'évaluation	1	1	
Taux global de taxation foncière	0.6276	0.6419	2%
REVENUS (01)			
REVENUS DE TAXES	-1 851 659	-1 939 498	
AUTRES REVENUS	-493 471	-592 837	
Total	-2 345 130	-2 532 335	8%
DÉPENSES (02)			
ADMINISTRATION	454 090	496 527	
SÉCURITÉ PUBLIQUE	299 320	312 432	
TRANSPORT	759 445	799 626	
HYGIÈNE	234 991	214 367	
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	18 895	23 729	
URBANISME	110 014	109 870	
LOISIRS ET CULTURE	189 550	206 924	
FINANCEMENT	50 101	191 339	
Total	2 116 406	2 354 813	11%
CONCILIATIONS (03)			
REMBOURSEMENT DE LA DETTE	47 496	55 069	
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	357 635	547 070	
AFFECTATIONS DES SURPLUS NON-AFFECTÉS	-1 398	-93 297	
FONDS RÉSERVÉ EN INFRASTRUCTURE	-175 009	-331 321	
Total	228 724	177 521	-22%
RÉSULTATS	0	0	

MIELLERIE
Petite Maskinongé

● Produits de la ruche ●

Steve Brisson et Andrée Coulombe, artisans-apiculteurs

Ouvert sur rendez-vous

340, rue Principale, Saint-Didace, Qc., J0K 2G0 - 450.835.9529

Produits de la ruche

- Miel brut cru
- Bougies et cire d'abeille
- Propolis
- Vente de ruches et de nucléi
- Service de pollinisation

mielleriepetitemaskinonge.ca

mpetitemaskinonge@gmail.com

Programme triennal d'immobilisation

2025 2024 2027

REVENUS

TRANSFERTS

TOTAL SÉCURITÉ PUBLIQUE	0	0	-600 000	
TOTAL HYGIÈNE	0	0	-427 124	
TOTAL TRANSPORT	-1 155 455	-768 040	-393 925	Subventions et aides financières
TOTAL LOISIRS ET CULTURE	-7 600	-350 000	0	
TOTAL TRANSFERTS	-1 163 055	-1 118 040	-1 421 049	

DÉPENSES INVESTISSEMENTS

SÉCURITÉ PUBLIQUE

TOTAL SÉCURITÉ PUBLIQUE	0	0	1 000 000	Projet Caserne Brandon - Régie intermunicipale
TOTAL HYGIÈNE	0	0	660 000	Projet Aqueduc - Bouclage

TRANSPORT

GARAGE	1 000 000	0	0	Projet Garage municipal
VOIRIE	946 025	1 024 054	656 542	Projet Voirie : Californie - 349 - Lanaudière
TOTAL TRANSPORT	1 946 025	1 024 054	656 542	

LOISIRS ET CULTURE

LOISIRS ET CULTURE	7 600	0	0	Projet Plaisirs d'hiver et d'été
TERRAIN DE JEUX	6 500	0	0	Projet Parc Claude Archambault
BIBLIOTHÈQUE	0	350 000	0	Projet Restauration Presbytère
TOTAL LOISIRS ET CULTURE	14 100	350 000	0	

TOTAL INVESTISSEMENTS **1 960 125** **1 374 054** **2 316 542**

AFFECTATIONS

TOTAL AFFECTATIONS	-797 070	-256 014	-895 493	Surplus libre, réserves, fonds de parc, emprunts
résultats	0	0	0	





Loisirs Municipaux

Le club des aînés

Au Chalet des loisirs, 25 rue Allard

L'hiver est arrivé, mais rien n'empêche le club des aînés de continuer ses activités. C'est le temps de mettre vos bottes d'hiver et de venir vous amuser.

C'est un rendez-vous à ne pas manquer, venez discuter, pratiquer votre lancé aux poches, jouer au 500 ou au 31 et déguster une petite collation en bonne compagnie.



C'est avec plaisir qu'Emmy vous accueillera tous les mercredis dès 13 h 30.

Pour en savoir plus sur notre club des aînés, vous pouvez contacter Emmy Tompkins au 450-835-4184 poste 8205 ou écrire à biblio@saint-didace.com



PLAISIRS D'HIVER



Heure d'ouverture du chalet

Lundi	10:00 - 21:00
Mardi	10:00 - 21:00
Mercredi	Fermé réservé club des aînés
Jeudi	10:00 - 21:00
Vendredi	10:00 - 22:00
Samedi	10:00 - 22:00
Dimanche	10:00 - 21:00

Ouvert le 25 décembre et le 1er janvier





Bibliothèque

Le mois de *février* est le mois de l'amour, celui où tous les gens se disent je t'aime et prennent le temps de démontrer à leurs proches combien ils sont précieux. C'est pourquoi la municipalité tient à remercier ses **précieux** bénévoles.



Vous avez choisi de consacrer votre temps et vos talents à notre organisation ! C'était formidable de vous rencontrer et d'apprendre à vous connaître. Votre soutien nous est très précieux ! Nous espérons vous avoir encore longtemps avec nous !

Emmy Tompkins

Coordonnatrice à la bibliothèque, aux loisirs et à la vie communautaire

380, rue Principale

Saint-Didace J0K 2G0

450-835-4184 poste 8207

biblio@saint-didace.com

Horaire **BIBLIOTHÈQUE**

Mardi 13 h à 16 h

Dimanche 10 h à 12 h

Horaire **STUDIO LAB**

Vendredi 19 h à 21 h



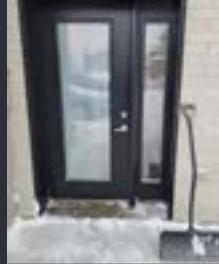
BONNES PRATIQUES

Février 2025

CONSEILS DE CHARL'EAU - DÉNEIGEMENT

LE SAVIEZ-VOUS ?

Déneiger et déglacer vos issues régulièrement pourrait sauver une vie en cas d'évacuation lors d'un incendie ou d'une intervention médicale. Après chaque chute de neige, **déneigez les issues, escaliers, balcons, terrasses, fenêtres et voies d'évacuation jusqu'à la rue. N'oubliez pas qu'il est important de ne pas enneiger les bornes d'incendie. Un rayon de 1,5 mètres doit être libre de toute obstruction autour de celles-ci.**



POUR PLUS D'INFORMATIONS:



Service de Sécurité Incendie
de la MRC de D'Autray
Division prévention
www.mrcautray.qc.ca

Tél: (450) 836-7007 poste 2510
550, rue De Montcalm
Berthierville (Québec) J0K 1A0



Association à but non lucratif
Notre mission :

Organiser des activités de
prévention et de mise en forme
pour une meilleure
qualité de vie !

VIACTIVE - exercices en salle
(Dynamique et Allégé)

TAI CHI - YOGA - Qi GONG
GYMNASTIQUE DU CERVEAU
SANTÉ ET MISE EN FORME
STRETCHING

BADMINTON - PICKELBALL
RANDONNÉES PÉDESTRES
RANDONNÉES À VÉLO
DANSE EN LIGNE
PÉTANQUE

1111 chemin du Mont-de-Lanaudière

Municipalité St-Gabriel, Gc

J0K 2N0

450.836.3582

Courriel : santecoeur@outlook.com

Site internet : www.santecoeur.org



Champoux, Gagnon, Brissette & Ouellet

SERVICE DE LIVRAISON
GRATUIT

TRANSFÉRER VOTRE BOUTIK
PHARMACEUTIQUE*
Un choix qui vous apporte
INFORMEZ-VOUS, C'EST SIMPLE ET RAPIDE !

*Des services complémentaires peuvent être disponibles. Des frais de livraison peuvent s'appliquer.

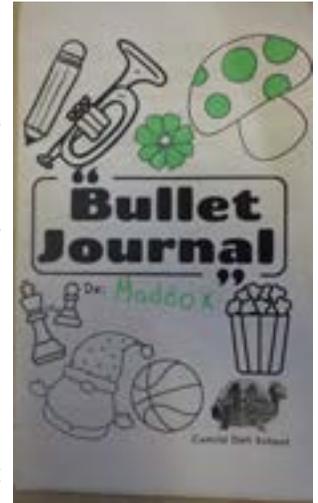




École Germain-Caron

Bonjour citoyens et citoyennes de St-Didace,

Aujourd'hui, je vais vous parler de la journée de l'enfance qui a eu lieu le mercredi 20 novembre 2024. Mme Annabelle, notre T.E.S, nous a préparé une activité parce que c'était la journée de l'enfance. Ça commençait à 13 h et ça finissait à 13 h 15. Annabelle a planifié à l'avance parce qu'il fallait que la journée soit parfaite pour que tous les élèves soient contents. Nous avons regardé une vidéo de la journée internationale des droits de l'enfance. Lors de cette journée, tous les élèves du secteur Brandon étaient invités à compléter un petit cahier appelé : « Bullet journal ». Par exemple, il fallait colorier selon ses émotions de la journée. Aussi, il fallait dessiner une de nos qualités. Nous étions également invités à décrire comment notre petit « volcan intérieur » se portait. De plus, nous devions décrire notre cours et notre repas préféré. Nous devions aussi présenter notre meilleur.e ami.e. Il fallait aussi dessiner notre plus grand défi dans la vie. Nous étions aussi invités à dessiner ce qui te fait du bien ou encore ce qui nous permettait de relaxer. Finalement, il fallait dessiner notre sport préféré. Toutes ces activités nous permettaient d'apprendre à mieux se connaître. Tous les élèves étaient très, très heureux de participer à ces activités.



Dalie Girouard, 5^e année, ministre de la Culture

Bonjour chers citoyens et citoyennes de St-Didace,

Aujourd'hui, nous allons vous parler de la semaine avant les vacances de Noël! Chaque jour, il y a eu une activité. Cela s'est passé grâce à notre merveilleuse T.E.S. Mme Annabelle. Elle nous avait préparé plein d'activités divertissantes pour nous, les élèves. Son but était de rendre la dernière semaine inoubliable. Tout s'est passé à l'école Germain-Caron. Lundi, nous avons installé tout le matériel pour notre fameux Salon des métiers d'art. Le mardi, il fallait porter un vêtement de couleur rouge, vert ou blanc. Le mercredi, c'était la journée chic. Le matin, c'était le gros déjeuner de Noël organisé par Mme Sylvie Branconnier, Mme Sylvie Boivin et Mme Jennifer Marcil. Aussi, Olivier et Nathan Beaudoin ainsi que Rebecca ont eu eux aussi participé aux préparatifs. Après le midi, il y a eu la remise des élèves méritants et disciplinés par M. Desjarlais, le président du Club Optimiste. Pour les élèves méritants, c'était Éliam dans la classe des 1^e, 2^e et 3^e année et Ève dans la classe de 4^e, 5^e et 6^e année. Pour les élèves disciplinés, c'était Élodie pour la classe de 1^e, 2^e et 3^e année et Maddox dans la classe de 4^e, 5^e et 6^e année. Ensuite, le père Noël est arrivé et il nous a distribué des cadeaux. Tous les élèves étaient très heureux !!! Ensuite, M. Desjarlais et son fils,

Michaël, nous ont servi un délicieux buffet. Finalement, nous sommes allés faire des jeux à l'extérieur qui nous permettaient de dépenser toute notre énergie. Le jeudi, nous devions porter un accessoire de Noël. Pour la dernière journée du vendredi, nous étions invités à venir à l'école vêtu de notre pyjama. Nous pouvions aussi apporter nos toutous et des collations spéciales. Le matin commençait avec un bon chocolat chaud pendant que nous lisions nos contes de Noël aux petits. Ensuite, les petits nous lisaient l'histoire de Noël qu'ils avaient composée. Après, il y a eu une chasse au trésor organisée par Rebecca qui a travaillé très fort lors de nombreuses récréations. Il y avait deux groupes de trois équipes. Les deux groupes faisaient les mêmes épreuves. Les deux équipes gagnantes de chaque groupe se sont affrontées pour déterminer la grande équipe gagnante. Ces derniers ont eu des chocolats Lindor. Ils ont aussi reçu des « mochies » jouets. Par la suite, il y a eu la récréation. En revenant, il y avait une partie de Grinch suivie d'un mini bingo. Le midi, on a mangé de la pizza gracieusement offerte par Hugues Beaudoin et Sylvie Boivin. Merci beaucoup à vous deux !! La journée s'est terminée par le film Grinch tout en dégustant du délicieux « popcorn ».

Rebecca St-Cyr, 4^e année

Bonjour chers citoyens et citoyennes de St-Didace,

Aujourd'hui, je vais vous parler de notre collecte d'objets pour notre Salon des métiers d'art ainsi que la journée pour disposer tous les objets. Le mardi 10 décembre dernier a eu lieu la collecte de 14 h à 17 h auprès de vous, les gens de la belle communauté de St-Didace. Grâce à votre générosité, nous avons reçu des jouets, des vêtements, des décorations et des livres. Grâce à vous donc, les tables pour le Salon des métiers d'Art étaient très bien garnies. C'est le lundi 16 décembre dernier que nous avons placé tous les objets de toutes les personnes qui sont venues donner des vêtements, des jouets et des livres pour notre fameux Salon. Il y avait aussi les projets que

nous avons faits avec de vieux livres comme des sapins, des hérissons, des couronnes de Noël et des signets. On avait vraiment beaucoup d'objets à offrir. Pendant que certains élèves plaçaient les objets sur les tables dans le gymnase, il y en avait d'autres qui décoraient des rondins de bois pour en faire des décorations de Noël pour le sapin. Ces derniers créaient leurs œuvres dans la salle d'art plastique. Pen-



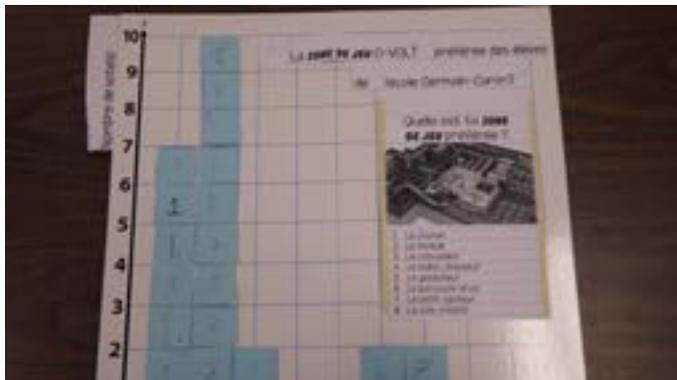
dant ce temps, il y avait aussi des élèves qui faisaient de la cuisine comme des brioches, des biscuits et du caramel.

Kilian Geoffroy Cyr, 5^e année, ministre de l'Environnement

Bonjour chers citoyens et citoyennes de St-Didace,

Aujourd'hui, mon coéquipier et moi allons vous parler de notre sortie à O-Volt du 4 décembre au Cap-de-la-Madeleine. Nous avons fait cette sortie grâce à Maddox. Je vais vous expliquer. Au début de l'année, Mme Edith nous a demandé à chacun de nous d'organiser une sortie éducative et sportive en calculant tous les coûts. Ensuite, nous avons proposé nos idées à la directrice, Mme Julie. Elle a ensuite choisi parmi toutes les idées. Finalement, tous les élèves de l'école ont voté pour leur activité favorite. Comme c'est Maddox qui avait proposé la sortie à O-Volt et qu'elle a obtenu une majorité de votes, on peut dire que c'est un peu grâce à lui que nous avons fait cette sortie. C'est son ami qui y était déjà allé et qui lui avait dit que c'était très plaisant. Au final, tous les élèves ont eu beaucoup de plaisir. En avril aura lieu la deuxième sortie proposée par les élèves. Ce sera une sortie à Adrenaline organisée par Kilian Geoffroy Cyr. Arrivé là-bas, un membre du personnel nous a expliqué les règles. Par exemple, nous n'avions pas le droit de courir, donc nous devons nous déplacer en marchant. Nous n'avions pas le droit de pousser. Aussi, nous devons enlever nos bottes quand nous rentrons dans l'espace des trampolines. Nous avons eu

une monitrice toute la journée. Elle s'appelait Julianne. Pour bien commencer la journée, nous avons fait un jeu de ballon chasseur à peu près 30 minutes. Par la suite, nous avons fait une course à relais. Nous étions séparés en 4 équipes. Chaque membre devait courir sur les trampolines. Certaines avaient des obstacles. Nous devons tous faire le parcours 2 fois. Aussi, nous avons eu un peu de temps libres dans cette station. Après, nous



avons fait un parcours qui ressemble un peu à Ninja Warrior. Notre monitrice nous a proposé un jeu. Par exemple, quand la monitrice disait « tremblement de terre! », nous devons nous cacher sous quelque chose. Quand elle disait « tsunami », nous devons monter sur un objet plus haut que les épaules de la monitrice. Nous avons eu beaucoup de plaisir... Par la suite, nous sommes allés diner. Nous sommes allés où il y avait le « air bag ». C'est un énorme tapis dans lequel il y a une grosse masse d'air. Nous avons fait un concours de saut en hauteur et c'est Élie-Rose qui a gagné. Après, nous avons aussi eu un peu de jeux libres dans cette station. Ève nous tenait un cerceau et nous devons sauter dedans. Nous avons aussi fait des combats avec des bâtons de mousse sur une poutre. Nous avons eu beaucoup de plaisir. Mme Céline a réussi à tous nous battre. En plus, nous avons joué à la « tag » dans l'énorme module de jeux. Aussi, on a joué au Bingo. Julianne nous a fait faire des tables de multiplication, des soustractions et des additions pour trouver les nombres et les chiffres sur la petite carte. C'était quand même très amusant ! Les 3 vainqueurs étaient Olivier M., Nathan et Élie-Rose. Chacun a reçu un bracelet pour éponger la sueur un peu comme les joueurs de tennis qui le portent sur le bras. Ils ont aussi reçu un suçon. Par la suite,

nous avons eu une heure de temps libre dans tout le parc comme les « air bag », le module de jeux, l'espace « ballon chasseur ». Puis, nous sommes partis. Je vous remercie de lire notre journal écrit et corrigé par les élèves (bien entendu). Nous sommes partis de l'école vers 8 h 15 et nous sommes revenus vers 16 h. Les parents ont dû venir nous chercher, car nous sommes arrivés à l'école après l'horaire des autobus habituel. Merci à nos enseignants qui ont voulu que nous ayons plus de temps pour nous amuser. Le matin du départ était bien cocasse, car le chauffeur d'autobus est venu nous chercher directement dans la cour d'école pour nous amener à O-Volt à Trois-Rivières. Habituellement, le chauffeur d'autobus nous attend en bas de la côte. On peut dire que nous avons vraiment adoré notre journée. Par contre, le lendemain nous avions mal partout.

Olivier Beaudoin. 6^e année

Maddox Allard, 6^e année ministre des Sports

Bonjour à tous,

Les aînés sont des personnes âgées. On peut dire que c'est une personne aînée quand cette personne a 65 ans. Ils peuvent avoir des problèmes comme marcher. Certains utilisent donc une marchette. Malheureusement, certaines personnes âgées souffrent de maladies graves. Une de ces maladies s'appelle l'Alzheimer. Les pertes de mémoire sont causées par cette maladie. Ces personnes atteintes de la maladie ont besoin d'aide pour prendre soin d'eux. C'est la raison pour laquelle certaines personnes habitent maintenant dans la Maison Mémoire du cœur situé à St-Charles-Borromée. Il y a donc des préposés qui s'occupent de répondre à leurs besoins de base. Heureusement, il y a aussi Mme Chantale Marcil et sa collègue Mme Ginette Lafleur, les deux responsables des loisirs, qui organisent des activités pour essayer de trouver ce qu'ils aiment. Elles s'occupent de leur bonheur. Cela les aide à se rappeler leurs vieux souvenirs que l'Alzheimer les force à oublier. Ils ont tous des intérêts différents. Certains aiment danser, chanter, jouer aux cartes ou encore écouter le hockey. Nous avons donc choisi nos correspondants selon leurs intérêts. Par exemple, certains élèves vivent sur une ferme alors ils étaient intéressés par les aînés qui avaient été des agriculteurs dans leur vie active.

Parfois ces personnes doivent déménager dans des centres de soins mieux adaptés pour eux. Malheureusement, certaines de ces personnes ne reçoivent pratiquement plus de visite. À l'école Germain Caron, nous,

les élèves, sommes très attristés par cela. Cependant, à St-Charles Borromée, il existe un endroit qui s'appelle la Maison Mémoire du Cœur. Mme Edith nous a donc proposé de faire un projet de correspondance avec tous ces résidents. Avant les vacances de Noël, nous avons remis toutes nos



lettres aux aînés. Nous attendons leurs lettres avec impatience. Nous avons également prévu aller les visiter d'ici la fin de l'année scolaire.

Dans la grande maison Mémoire du Cœur, il y a, en fait, 3 maisons. Il y a la A, la B et la C. Dans chacune des maisons, il y a 12 résidents. Il y a autant de femmes que d'hommes. Ils ont chacun leur chambre. Par contre, ils ont une cuisine et un salon communs.

Dylan Olivense, 4^e année

Samuel Guérin Carrier, 4^e année, ministre de l'Éducation

Bonjour chers citoyens et citoyennes de St-Didace,

On a écrit une lettre au gérant du Maxi de Louiseville pour demander un don d'aliments pour faire de la cuisine. Chaque élève avait un argument pour le convaincre de nous encourager. Au début, le gérant de Maxi voulait nous donner des aliments d'une valeur de 100 dollars, mais quand il a vu notre lettre, il a été vraiment impressionné. Il a finalement décidé de nous donner des aliments d'une valeur de près de 200 \$. Le montant de la facture des aliments offerts était de 173,44 \$. Il y a même une dame qui a entendu notre demande et elle a aussitôt offert un billet de 20 \$. Quand le gérant a accepté notre demande, Élie-Rose, Eve et Audrey sont allées chercher les ingrédients sur les rayons de l'épicerie. Merci à Audrey d'avoir pris le temps pour nous.

Nathan Beaudoin, 5^e année

Dans la lettre que nous avons nous avons nommé plusieurs de nous donner des aliments Par exemple, dans notre lettre, les sous amassés lors de la vente faire 3 sorties de ski alpin dont



écrite au gérant du Maxi, arguments pour le convaincre pour notre projet « cuisine ». nous avons expliqué qu'avec de nos bouchées, nous allons la première a eu lieu 7 janvier

à St-Côme. Alors, le fait de nous donner des aliments nous permettra de faire de l'exercice physique. Donc, en d'autres mots, nous allons pouvoir développer notre santé globale. De plus, en faisant ce projet de cuisine, cela nous a permis de développer notre sens de l'engagement. Le gérant a vraiment été impressionné de notre belle lettre de 10 pages. Alors, il nous a offert des aliments d'une valeur de près de 200 \$. Par exemple, ils nous ont donné des pépites de chocolat, du lait, du fromage et des fruits congelés pour cuisiner, entre autres, des biscuits, des breuvages et des sushis.

Olivier Mackay 4^e année

Bonjour chers citoyens de St-Didace,

Aujourd'hui, mon coéquipier et moi allons vous parler des animations Scratch que nous faisons lors de quelques-unes de nos périodes de sciences et de technologie. Scratch est un langage de programmation qui permet la création de jeux interactifs. Nous programmons ces animations en classe grâce à cette application. Lors de ces périodes, nous rentrons un peu plus tôt qu'habituellement. Par exemple, nous rentrons en classe à 13 h plutôt qu'à 13 h 09.

Cet automne, nous avons eu deux animations. La première était animée par Mme Yasmine El Moussaoui avec qui nous avons créé une simulation de la lune autour de la Terre. La deuxième a été animée par M. Harshana Runjeet avec qui nous avons créé un jeu de quiz. L'activité était de créer un quiz sur une console qui ressemblait à un « Game Boy ». Nous devons donc programmer le jeu de façon à ce qu'il réponde adéquatement à toutes les questions posées. Par exemple, à l'énoncé : « J'ai 25 ans », le quiz devait faire un bonhomme sourire si je répondais « faux » à l'énoncé. C'était très amusant ! Ensuite, nous pouvions programmer d'autres questions. Voici comment nous faisons pour programmer. Nous utilisons des blocs de commande que nous devons placer pour obtenir le résultat attendu. Si tout est bien programme, nous obtenons un jeu fonctionnel. Il est donc important de bien écouter l'animateur puisque si tu n'écoutes pas bien les consignes du programmeur, ton jeu n'allait pas fonctionner. Tous les élèves ont aimé l'activité et nous espérons que nous allons en créer d'autres. Merci pour la belle activité !!!

Merci d'avoir lu notre article !

Clémence Viau, 5^e année

Jason Leblanc, 6^e année



Huit points de service pour mieux vous servir !

Un seul numéro : **450 886-3843**

www.desjardins.com

Centre de service Saint-Gabriel

20, rue Saint-Gabriel

Saint-Gabriel-de-Brandon

JOK 2N0

450 835-3428



Bonjour chers citoyens et citoyennes de St-Didace,

Je vais vous parler du projet de couture que Mme Edith nous a proposé. Le but était d'apprendre à coudre pour créer des objets comme des cache-cous, des bandeaux, des serviettes démaquillantes, des bas de Noël, des foulards pour les chiens. C'est la mère de Rebecca, Jennifer, qui nous a gentiment montré à coudre. On a fait ces projets dans le local d'anglais de l'école Germain Caron à raison de plusieurs périodes chaque semaine. Nous avons également travaillé dans le local d'arts plastiques quand les périodes de couture avaient lieu en après-midi. On peut dire de Jennifer a été très généreuse de son temps. D'ailleurs, elle est venue pendant plusieurs fois comme le 2, le 5 et le 9 décembre. Elle est même allée acheter ce qui manquait pour terminer tous nos projets chez Tissus Ma-



tha. En plus, on a pu coudre tous nos projets grâce, entre autres, à Jennifer qui a prêté la sienne. Il fait savoir que nous avons aussi une machine qui appartient à notre école. Nous sommes bien chanceux !!! Tous ces projets ont été offerts lors d'une vente aux enchères lors de notre salon des métiers d'art. On peut dire que ces projets ont vraiment suscité notre intérêt puisque 11 élèves sur 15 de notre classe y ont participé. Voici leurs noms : Matthieu,



Ève, Evalencya, Maddox, Élie-Rose, Nathan, Olivier, Clémence, Dalie, Rebecca et Jason. Avec la vente de tous les projets, on va pouvoir organiser une belle sortie à Adrénaline au printemps. Nous irons également faire des sorties de ski alpin. Rappelez-vous, nous avons même eu la chance d'assister à un concert de Fredz. Merci à toutes les personnes qui nous ont encouragés en participant à la vente aux enchères.

Evalencya Santana Berthelette, 4^e année

Matthieu Ayotte Bélanger, 6^e année

Bonjour chers citoyens et chères citoyennes de St-Didace,

Aujourd'hui, je vais vous parler de notre fameux salon des métiers d'art du 17 décembre dernier. Il a commencé à 14 h et il s'est terminé à 20 h. Ce salon a eu lieu dans la grande salle au sous-sol de l'école Germain Caron. On peut dire que notre Salon des s'est très bien passé. Il y avait le coin nourriture où il y avait des bouchées à vendre. Par exemple, il y avait des brioches à la cannelle qui ont été assez populaires. Il y avait aussi des gâteaux à la vanille qui ont aussi été appréciés par la communauté. Nous avons également cuisiné du pudding chômeur. On retrouvait aussi de petits gâteaux farcis au caramel, des "whoopie pies" au chocolat, des biscuits aux pépites de chocolat, des biscuits au sucre, des sushis, du chocolat chaud, du punch aux canneberges et le cocktail « Bora Bora » sans alcool. Nous étions censés avoir du caramel mou, mais la recette n'a pas été une réussite. Mais ce n'est pas si grave. Cela peut arriver quand on apprend à cuisiner. De plus, il y avait le coin « friperie ». Il y avait donc des tables recouvertes de vêtements pour toutes les tailles et tous les âges. On retrouvait aussi beaucoup de jouets. Nous sommes très contents du résultat final de notre salon. D'ailleurs, nous avons récolté plus de 1650 \$. Merci INFINIMENT de votre incroyable générosité.

Je pense que, sans l'engagement de tous nos chers élèves et de notre merveilleuse enseignante, le Salon des métiers d'art n'aurait pas eu ce succès.

Pour augmenter le nombre de commandes, Eve, Élie-Rose et Nathan sont allés faire du « porte à porte ». Nous avons eu cette idée puisque le journal « La voix de St-Didace » n'a pas pu être distribué à cause de la grève de Poste Canada. Vous n'avez donc pas pu voir nos publications pour nous encourager à acheter nos bouchées. Le lundi 16 décembre, quelques adultes sont venus nous aider. D'ailleurs nous tenons à les remercier chaleureusement. Les voici : Meggie (la maman d'Ève) Germaine (la marraine d'Ève), Audrey (la maman d'Élie-Rose) Pauline (la mamie d'Élie-Rose), Mathilde (la maman de Kilian) et Lunaya (la sœur de Kilian). Merci à vous tous de nous avoir encouragés et aidés. Sans votre présence, nous n'aurions pas pu garnir notre coin cuisine avec toutes ces délicieuses bouchées à vendre. Aussi, merci à Audrey et à Meggie qui ont gracieusement offert plusieurs aliments comme de la farine et du sucre.

Pour la couture, nous avons eu l'aide de Jennifer, la maman de Rebecca qui est venue à l'école à plusieurs reprises pour nous permettre de coudre nos projets. Merci à toi de nous avoir aidés et de nous avoir montré comment coudre avec toute ta patience et ta générosité, sans toi, il aurait été impossible d'offrir toutes nos créations dans le coin couture. Nous voulons également remercier M. Desjarlais qui nous a



gentiment prêté ses tables pour nous permettre d'étaler tous les objets offerts lors du Salon. Merci également à Mme Vicky qui a proposé de superbes projets d'arts plastiques à ses élèves. Merci de ton implication et ton engagement envers nous, les élèves de l'école Germain-Caron.



D'ailleurs, tous les projets artistiques ont également été offerts lors de la vente aux enchères. Cela nous a permis d'amasser encore plus d'argent pour nos sorties éducatives. Rappelez-vous, notre but était d'amasser le plus d'argent possible pour payer les frais reliés à nos sorties scolaires comme le ski alpin. Aussi, notre Salon a permis à des personnes qui n'ont pas beaucoup d'argent pour se procurer des jouets ou encore des vêtements à petits

prix puisque nous demandions qu'une contribution volontaire en échange de tout ce qu'ils prenaient. Certains ont donc pu avoir de petits cadeaux pour leurs enfants.

Pour finir, merci à Mme Tania Vachon, la responsable de l'arrimage primaire secondaire. C'est elle qui est l'instigatrice des projets créés à partir de vieux livres. À chaque semaine depuis le mois d'octobre, elle est venue pour nous montrer la façon de faire. Nous sommes aussi très reconnaissants envers toutes les personnes

qui sont venues nous apporter des vêtements, des jouets ou encore des livres. Merci aux élèves qui ont fait de la couture, comme Nathan, Olivier, Matthieu, Maddox, Ève, Élie-Rose, Clémence, Evalencya, Rebecca, Jason et Dalie. Nous voulons vous remercier pour votre engagement. Les élèves qui ont participé au projet de cuisine étaient Ève, Clémence, Élie-Rose,



Jason, Dalie et Evalencya. Malheureusement, lors de la journée de cuisine, cette dernière était absente. Lors de la matinée de cuisine du 17 décembre, il y a eu des élèves qui ont préparé les fameux sushis comme Maddox, Olivier B., Olivier M., Nathan, Kilian, avec la précieuse aide de Mathilde et Lunaya. Merci à vous tous pour ce grand projet de collaboration et d'engagement.

Merci d'avoir lu ce texte !

Ève Michaud, première ministre, 6^e année

Élie-Rose Hubert, 6^e année



10 années d'accès public pour la marche en nature à Saint-Didace

En 2015, le sentier de randonnée mis en place par Loisirs Saint-Didace était inauguré. La réalisation de ce projet reposait sur la collaboration des bénévoles, de divers partenaires institutionnels soutenant le projet et des propriétaires des sept terrains où nous pouvons encore marcher, 10 ans plus tard. Nous tenons à souligner cet anniversaire.

Célébrer 10 ans d'accès à la nature : gratitude, bienveillance et altruisme

Dans les médias, nous sommes régulièrement exposés à des propos sur la gratitude, la bienveillance et l'altruisme. Parfois ceci peut sembler abstrait. Or, les 10 années d'accès à la nature que nous offre le sentier sont une occasion d'incarner ces valeurs, ces attitudes et ces pratiques.

Premièrement, on peut témoigner de la gratitude envers toutes les personnes, les organisations et les propriétaires ayant rendu ce projet possible, en assurant encore l'existence et veillant à l'entretien du sentier en toute saison. C'est un exemple précis de ce que peut signifier la gratitude. On peut aussi étendre ce sentiment de gratitude plus largement pour y inclure la nature elle-même. La marche sur le sentier offre l'occasion de bénéficier des bienfaits que nous procure la nature. À titre d'exemple, l'oxygène que nous respirons provient des végétaux. Nous sommes reliés de manière profonde, vitale et continue avec la nature. Le sentier offre ainsi la possibilité de faire l'expérience de la gratitude.

Deuxièmement, lorsque nous marchons sur le sentier, nous pouvons le faire avec bienveillance. Concrètement, une telle bienveillance peut être incarnée en marchant seulement sur le sentier, en évitant de laisser des déchets, en ramassant ceux qu'on peut y trouver et en dégagant les petites branches qui peuvent parfois être tombées sur le sentier. De même, la bienveillance invite à être respectueux des propriétés qui nous accueillent de même qu'envers les aménagements qui rendent la marche plus facile et sécuritaire. Agir ainsi de manière bienveillante augmente la chance que nos prochaines sorties de randonnée, de même que celles des autres personnes, soient encore positives et appréciées durant de nombreuses années. Agir avec bienveillance permet de préserver les qualités de la nature et de l'expérience que nous souhaitons vivre lors de nos randonnées en nature.

Troisièmement, lors de nos promenades à pied sur le sentier, il est parfois sage de se décentrer un peu de soi afin de penser et d'agir aussi pour les autres. C'est l'altruisme. Dans ce cas, on peut penser aux autres personnes qui fréquentent le sentier ainsi qu'aux propriétaires des terres où nous nous trouvons et aux institutions publiques qui soutiennent les aménagements du sentier. On peut agir en ayant en tête et à cœur ces personnes et ces institutions. On évitera alors de lais-

ser des traces de notre passage. On tiendra son chien en laisse. Ici aussi, l'altruisme peut encore s'étendre à la nature elle-même. En ayant une présence discrète, nous avons plus de chance de pouvoir rencontrer ces autres que sont les animaux sauvages et même de mieux percevoir les végétaux. En étant moins centré sur soi, on parvient à une plus grande présence sensorielle au foisonnement des formes, des couleurs, des sons et des odeurs dont on peut faire l'expérience sur le sentier.

Le sentier de randonnée offre ainsi la possibilité de faire l'expérience de la gratitude, de la bienveillance et de l'altruisme. Il y a là un paradoxe. En étant moins centré sur sa propre personne,



on parvient généralement à mieux se sentir, à vivre une forme de bien-être. Quelques nouveautés sur le sentier afin d'éviter des passages très boueux, un court tronçon du sentier à été modifié avec l'accord des propriétaires. Il s'agit d'une section située un peu avant de rejoindre le pont situé au kilomètre 1, lorsqu'on arrive depuis le vignoble. La signalisation est déjà mise en place. Durant l'année 2025, nous allons installer dans ce secteur d'autres passerelles en bois comme celles ayant été implantées depuis quelques années.

Un nouvel accès au sentier depuis le barrage sur la rivière Maskinongé sera aussi mis en place. Nous longerons dorénavant le chemin de Lanaudière pour rejoindre la montée vers la bibliothèque et l'église. De là, nous rejoindrons le tracé actuel du sentier. Cette modification vise notamment à mettre en valeur le patrimoine ainsi que la vue sur le village depuis les hauteurs où sont la bibliothèque municipale et l'église. Certaines flèches ont été installées derrière l'église afin de signaler ce trajet de plus en plus fréquenté.

Lundi 24 février à 19:00

Assemblée générale annuelle de Loisirs Saint-Didace

Pour Loisirs Saint-Didace, l'année 2025 débutera avec la tenue de l'assemblée générale annuelle de l'organisme. Les personnes intéressées peuvent se joindre à nous, le lundi 24 février 2025, à 19 h 00 à la Maison de la rivière. La réunion sera l'occasion de

prendre connaissance du bilan des activités de l'année précédente et de se pencher sur celles qui seraient les plus importantes à réaliser en 2025. Nous souhaitons la bienvenue aux personnes qui ont à cœur l'accès à la nature et la randonnée pédestre.

D'ici là, vous êtes cordialement invités à vivre les plaisirs et les bienfaits de la marche en nature.

Tom Berryman

Loisirs Saint-Didace



Paroisse St-David communauté Chrétienne

Voici les messes de février 2025

Le 2 février :

pour Yolande Lefrançois par la succession
pour Lucille St-Cyr par Denise St-Cyr

Le 9 février :

pour Isabelle Picard par la famille Morin
pour les défunts de la communauté par la collecte au cimetière

Le 16 février :

pour Georges Lagacé par la succession
pour les parents défunts de Guy Desjarlais

Le 23 février :

pour Marie-Paule Lambert par Diane Brunelle
pour Yvette Lefrançois par la succession

Voici les intentions de lampes du sanctuaire:

La semaine du 2 février: pour Marguerite Lafond par Rollande Adam

La semaine du 9 février: pour les intentions personnelles de Guy Desjarlais

La semaine du 16 février: pour Marcel Cyr par son épouse

La semaine du 23 février: pour Georgette Paquin par Monique et Bernard.

Nous vous souhaitons une bonne année et n'oubliez pas que la dîme est payable en début d'année.

La référence
dans le domaine
de la carrosserie

GARAGE GILLES LEMAY

Gilles Lemay, propriétaire 431, Chemin Turcotte,
gilleslemay@garagegilleslemay.com Saint-Didace (Québec) J0K 2G0

Tél. : (450) 835-5435 | www.garagegilleslemay.com

D'Abonnement par les spécialistes de services automobiles et de haut de gamme
Plus de 30 ans d'expérience !

**Les Ateliers
du
Portage**

Alain Comeau-Artisan ébéniste
450-835-2281

Meubles traditionnels & Anciens
Restauration-Reproduction
Armoires de cuisine

701 chemin du Portage St-Didace Qc. J0K 2G0
www.ateliersduportage.com

BONNES PRATIQUES

Janvier 2025



CONSEILS DE CHARL'EAU- CHAUFFAGE AU BOIS

MISE EN GARDE !

Voici quelques conseils concernant le chauffage au bois:



Laissez refroidir les cendres chaudes dehors dans un contenant métallique muni d'un couvercle en métal et attendre au moins 7 jours avant de les transvider. Ne jamais laisser les cendres à l'intérieur afin d'éviter une intoxication au monoxyde de carbone.



La cheminée doit être ramonée au moins une fois par année, préférablement par une compagnie spécialisée.



Un avertisseur de monoxyde doit être installé à la maison, près des chambres à coucher (si un appareil à combustion est présent et/ou un garage attaché).



Notez qu'un avertisseur de fumée ne détecte pas la présence de ce gaz incolore, inodore et invisible (à moins qu'il soit combiné). Seul un avertisseur de monoxyde peut le détecter. Si son alarme sonne, quittez immédiatement les lieux et composez le 9-1-1.

POUR PLUS D'INFORMATIONS:



Service de Sécurité Incendie
de la MRC de D'Au-tray
Division prévention
www.mrcau-tray.qc.ca



Tél: (450) 836-7007 poste 2510



550, rue De Montcalm
Berthierville (Québec) J0K 1A0

SOYEZ TOUJOURS VIGILANT!





Des activités et services pour toutes les familles et celles en devenir

La fête givrée

Grande fête hivernale familiale aura lieu le dimanche 2 février de 10 h à 14 h. Glissage géante, DJ, animations, collations GRATUITES

Course des p'tits flocons à 10 h (jusqu'à 11 ans) avec surprises. Inscrivez vos enfants !

Rencontre prénatale sur l'allaitement

En collaboration avec le CISSS de Lanaudière.

5 février, 19 h à 21 h. En virtuel. Gratuit.

Rencontres prénatales, session de 5 rencontres

Débutant le 19 février, 19 h à 21 h. En virtuel. 40 \$ pour la session.

Encuentros prenatales : 5 encuentros gratuitos

Del 19 de febrero al 19 de marzo de 2025. De 19 h à 21 h. En línea.

Atelier méthode Bonapace

Gestion de la douleur à l'accouchement.

11 février, 19 h à 21 h 30. 50 \$ (rabais de 10 \$ sur inscription en ligne).

Atelier de cuisine parent-enfant : la Saint-Valentin

13 février, 9 h 30 à 11 h. 5 \$.

Souper entre pères

13 et 27 février, 17 h 30 à 20 h 30. Pour les papas d'enfants de 0 à 6 ans. Halte-garderie et souper gratuits. En collaboration avec le projet Tandem Brandon.

Explore-tout !

Journée d'activités pour les 6-12 ans pour la journée pédagogique.

14 février, de 9 h à 15 h. 10\$.

Jeudi animé : Atelier créatif - roche, papier, ciseaux

20 février, 13 h 15 à 15 h 15. 3\$ membre, 6\$ non membre.

	
<p>160 Rue Saint Gabriel, Saint-Gabriel-de-Brandon, QC J0K 2N0 Téléphone 450 835-4794</p>	<p>Ouvert tout les jours 8h00 à 21h00</p>

Sortie pêche sur la glace père*-enfant avec le Comité des pères

*père, beau-père, grand-père, etc. (toute la famille est bienvenue)

22 février, 9 h à 17 h. Coût à venir.

Clinique de portage

25 février, 13 h 30 à 15 h 30. Gratuit.

Halte parent-bébé : L'ABC du sommeil de bébé

Futurs et nouveaux parents bienvenus. Pèse-bébé sur place.

27 février, 10 h à 11 h 30. Gratuit.

Infos et inscriptions : www.ciblefamillebrandon.com ou (450) 835-9094 et suivez-nous sur Facebook et Instagram. 15, rue Monday, Saint-Gabriel





Club optimiste de St-Didace

Le 22 décembre dernier, le Club Optimiste a célébré Noël avec enthousiasme. Le Père Noël a rendu visite aux enfants, distribuant des cadeaux, des sacs de bonbons et des oranges en chocolat à chaque enfant présent. Pour clore cette belle fête, un goûter a été offert à tous les participants. La joie des enfants était palpable : plusieurs sont venus faire des câlins et exprimer leur gratitude.



Guy Desjarlais, président
Tél. : 450-835-1962

Lors de cette occasion, nous avons également tenu à récompenser les élèves méritants et disciplinés, témoignant ainsi de leur assiduité et de leur bon comportement.

Élèves méritants: Eliam St-Cyr ,Eve Michaud

Élèves disciplinés: Élodie Devost Sherif, Maddox Allard

Nous souhaitons exprimer notre sincère gratitude aux personnes qui, par leur généreux soutien, ont contribué à l'achat de gâteaux aux fruits et de miel. Un merci tout particulier à M. Réjean Allard pour sa précieuse contribution à la vente des gâteaux aux fruits.

Nous vous remercions de votre soutien continu et de votre présence qui font de ces événements un véritable succès.





L'ATELIER J.G. LAGACÉ
Moblier extérieur
Bois neuf et usagé
Clous, vis et boulons
Portes et fenêtres usagées
Dépannage en quincaillerie,
plomberie et électricité

360, route 348
Saint-Didace, Qc J0K 2G0
coquilledunord@hotmail.com

450-835-4208

Méli-Mélo

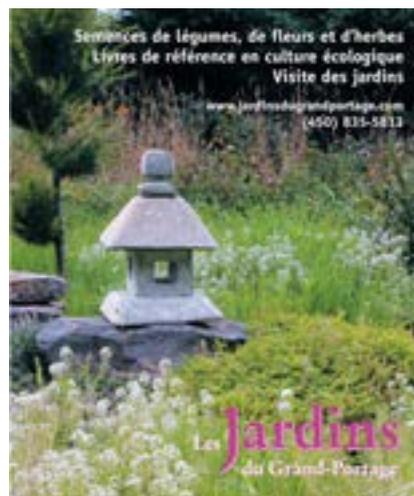
Dates à retenir en février 2025

- Les lundis: 10 et 24 février 2025 bacs de déchets
- Les mercredis : 12 et 26 février 2025 bacs de recyclage
- Les dimanches, messes du mois de février, p.23
- Nouvelles de la bibliothèque, p. 10
- Prochaine séance du conseil le mardi 10 février à 19 h 30 à la Maison de la Rivière Maskinongé située au 531, rue Principale.

Le 15 février 2025

date de tombée pour le prochain journal.

Faites parvenir vos articles, petites annonces ou si vous désirez recevoir le journal électroniquement, veuillez écrire à journal@saint-didace.com



Équipe du journal :

Raymonde Ally
Chantale Dufort
Audrey Soulières
Sylvain Belisle
Emmy Tompkins
Normand Grégoire
Martin Larrivée
Élisabeth Trudeau

Impression

Manon Rainville Design

Pour nous joindre :

journal@saint-didace.com

HORAIRE MUNICIPALE

Lundi au mercredi : 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 16 h 30

Jeudi : 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 16 h

Vendredi : Fermé

POUR NOUS REJOINDRE

(450) 835-4184

Municipalité : info@saint-didace.com

Urbanisme : urbanisme@saint-didace.com